



D é p a r t e m e n t d u G a r d
M a i r i e
3 0 4 4 0 S a i n t R o m a n d e C o d i è r e s
☎ 0 4 6 7 8 1 3 0 5 0

Conseil municipal du 02 novembre 2020

Compte-rendu

Le 02 novembre 2020 à 19 heures 15, les membres du Conseil municipal de la commune de Saint-Roman de Codières régulièrement convoqué se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Luc Villaret, Maire.

Présents :	Villaret Luc	Landes Thierry	Delanoë Olivia	Dumas Odette
	Rouau Xavier	Gaucher Albin		
	Formant la majorité des membres en exercice			
Absents excusés :	Odenhardt Isa	Decisier Geneviève qui donne procuration à Olivia Delanoë		
	Martens Benoit	Perrier Jacqueline	Etancelin Gérard	

Secrétaire de séance : Odette Dumas

Tout d'abord le Conseil municipal fait une minute de silence en respect pour les victimes des attentats de Nice et de Conflans Ste-Honorine (Samuel Paty)

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal :

1^{ER} POINT ABORDÉ : RAPPORT DU PRIX ET QUALITE DU SERVICE DES EAUX

Les documents élaborés en fonction des données ont été transmis aux services préfectoraux et au SISPEA (système d'information sur les services publics d'Eau et d'assainissement)

Voté à l'unanimité

2^{ÈME} POINT ABORDÉ : RAPPORT DU PRIX ET QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Voté à l'unanimité

Voir documents relatifs à l'eau et à l'assainissement

3^{ÈME}) CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

La fondation prend en charge la moitié des frais liés à la stérilisation et au tatouage des chats errants (80€ chattes, 60€ chats).

Le maire en accord avec la société de chasse mettra à disposition des cages pour capturer les chats. A chaque visite chez le vétérinaire, il faudra au moins 3 chats capturés. Les frais globaux sont de 160€ pour les chattes, 120 pour les mâles. La mairie prend en charge le restant à charge (frais global pour 12 chats = 840€), les habitants capturent les chats errants. Ce sera la dernière année de prise en charge de ces frais.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bon de mission

Voté à l'unanimité

4^{ÈME}) FORMATION DES ÉLUS

Le Maire énonce quelques faits parus dans Médiapart (article du 22/02/20) par rapport à l'organisme IEPP qui rencontre de nombreux problèmes (budget, plainte des formateurs etc...)

L'association des Maires de France organise des formations (Université des Maires) auxquelles Luc participe. L'association donne la priorité aux Maires (1 personne par commune). Luc transmet les documents aux élus.

Séverine se renseigne pour d'autres organismes formateurs auprès de la caisse des dépôts et consignations.

Le sujet sera à reporter au prochain Conseil municipal car avec la crise sanitaire les formations seront « peut-être » suspendues.

Point ajourné

5^{ÈME}) VIDÉOSURVEILLANCE SUR LES LIEUX DE DÉPÔTS D'ENCOMBRANTS

Les dépôts d'encombrants déposés anarchiquement près des poubelles à faire oblige André à un surcroit de travail. Les panneaux ont été placés mais sans succès.

Ce sujet polémique de vidéosurveillance sera reporté et discuté au prochain conseil.

Point ajourné

6^{ÈME}) ASSAINISSEMENT : MUTUALISATION DES MOYENS POUR L'ACHAT D'UNE FOSSE SEPTIQUE

La mairie a fait de gros efforts quant à la prise en charge financière des visites de l'agent Spanc. Dans un deuxième temps, les visites, au rythme de tous les 4 ans seront payantes. Le salaire du technicien est en partie pris en charge par la facturation des communes.

Le maire se propose de contracter les professionnels pour mutualiser les achats (fosses septiques) et les visites d'un hydrogéologue : cette mutualisation se fera par hameau mais aussi pour le regroupement de plusieurs habitations sachant que l'achat de plusieurs fosses septiques se fera sur un tarif dégressif.

La mairie s'occupe de contacter plusieurs professionnels du secteur (France Bonhomme, Alphasol etc...)

Xavier Rouau pose la question des contre-visites. La mairie répond qu'il faut passer directement par la mairie, ou contacter Benoit Causse.

Ce point n°6 demande à être poursuivi et approfondi.

Point ajourné

7^{ÈME}) ASSURANCES GROUPÉES MUTUELLES

Le but de cette demande est de permettre à des familles ou des personnes à faibles ressources d'accéder à des mutuelles accessibles. Le coût de cette mutuelle s'échelonne mensuellement entre 38€ pour une personne seule à 76€ (critère d'âge et couverture variable)

L'inconvénient pour la mairie est de recevoir les personnes mécontentes des prises en charge.

L'avantage pour les familles, c'est une aide pour tous ceux qui sont juste au-dessus de la CMU -C.

Point à reporter car sujet à discussions

8^{ÈME}) FORMATION PREMIERS SECOURS

Formation ajournée pendant la crise sanitaire

9^{ÈME}) FÊTE DE NOËL DES ANCIENS

Ce sujet ayant été déjà discuté lors d'un conseil, il a été adopté unanimement que cette année à la vue de la crise sanitaire, il n'y aura pas de repas commun.

Par contre, les devis envoyés par l'entreprise Fabaron de Lasalle, concernant des colis individuels fait l'unanimité des conseillers. Thierry et Odette doivent établir la liste des bénéficiaires.

10^{ÈME}) CONVENTION COMITÉ DES FÊTES

Isa a déjà travaillé la convention. Au prochain conseil, la décision sera acceptée ou non.

Le conseil décide d'attendre la présence d'Isa pour en discuter.

Point ajourné

QUESTIONS DIVERSES

Luc :

1. propose une cagnotte solidarité inondations pour les communes sinistrées de septembre 2020. La somme alouée à cette cagnotte sera à décider au prochain conseil (1500€ versée en 2014)
2. Aborde la question du Radon dans les logements. Le nombre de cancers cette année a été en augmentation. L'ARS peut prêter 10 détecteurs de Radon pour les logements au-dessus de caves de granit. Relancement du processus.
3. La commune assure les élus. Les adjoints doivent en plus adhérer à une assurance personnelle.

Olivia : Propose de relancer pendant le confinement les marchés petits producteurs.

Plusieurs conseillers émettent des réserves (saison hivernale, peu de producteurs ...)

Xavier : propose une motion de protestation vis-à-vis des dysfonctionnements d'Orange.

Olivia : Bulletin communal

Pourra-t-on le sortir avant Noël ? Compte-tenu que les commissions à plus de 6 personnes ne peuvent être tenues pendant le confinement. On peut lancer sur Framavox des idées de parution.

Odette : Compte-rendu du conseil municipal des jeunes qui s'est tenu le 21/10/2020 :

- Remettre en état le terrain de sport
- Troc de jouets à organiser
- Installer des bancs dans le village

Le maire est partie prenante de la demande des jeunes, à étudier plus précisément.

Olivia : Le site internet de la mairie à mettre en ligne dès que possible

Thierry : relevé des consommations d'eau. Impossibilité de mélanger les eaux. Sujet à débattre au prochain conseil.

Messages de la part d'Isa :

Le salon d'art proposé par George OUANOUNOU. On attend le budget définitif. Actuellement 2000€ seraient les frais engagés par la mairie mais la participation des exposants et le pourcentage des œuvres vendues par les artistes baisseraient le budget. Le salon serait en principe tenu le week-end de la Pentecôte 2021. La mairie soutient ce projet.

Achat d'une auto laveuse

Le maire et plusieurs conseillers ne sont pas favorables. Problème de rentabilité

L'ordre du jour étant épuisé le conseil est levé à 20h25.